



Association loi 1901

AMAP DE SENLIS CONTRAT D'ENGAGEMENT «LEGUMES»

du 5 Avril 2018
au 27 Septembre 2018

entre le consommateur :

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....

Tél :

Mail :

Et le producteur :

Nicolas FRAMERY
73 rue de Rantigny Vaux
60290 Cambronne les Clermont

Les distributions :

5, 12, 19, 25 Avril
17, 24, 31 Mai
7, 14, 21, 28 Juin
5, 12, 19, 26 Juillet
2, 9, 23, 30 Août
6, 13, 20, 27 Septembre
Attention, pas de
distribution
- 3 et 10 Mai
- 16 Août

Contrat moral : Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans le contrat moral de l'Amap signé chaque année et accompagné de l'adhésion annuelle obligatoire (15€), et en particulier, à accepter la saisonnalité du contenu des paniers, à soutenir le producteur dans les moments difficiles et à participer activement à la bonne organisation des permanences au moins 2 fois par an.

Contrat légumes Printemps/Été 2018 : Date de début : 5 Avril 2018 - Date de fin : 27 Septembre 2018
Nombre de paniers : Avril : 4x1/2 paniers à 5€ = 20€ + 17 mai au 27 Septembre : 20 paniers à 10€ = 200€.
Le panier du 16 Août sera livré pour moitié avec celui du 9 Août et l'autre moitié avec celui du 23 Août.
Soit 220 euros pour un contrat complet de 22 paniers.

Modalités de règlement :

Le montant du contrat doit être réglé à la signature du contrat en 1, 2, 3 ou 4 fois selon vos possibilités :
1x 220€ ou 2x 110€ ou 3 (2x 80€ et 1x 60€) ou 4 (4x 55€).

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Nicolas Framery.

| | Banque | Montant | n° de chèque | A encaisser |
|---|--------|---------|--------------|--------------|
| 1 | | | | Avril 2018 |
| 2 | | | | Mai 2018 |
| 3 | | | | Juin 2018 |
| 4 | | | | Juillet 2018 |

Senlis, le

(Signature producteur)

Nicolas Framery

| |
|----------------------|
| (Signature adhérent) |
|----------------------|

(Signature référent)

Anne-Marie Wattellier

Adresse courriel référente contrats légumes : amapannemarie@laposte.net